

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 22 juin 2018, s'est réuni à 20h30 au Salon des Halles – Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabrina VAUDEVILLE, Sabine TIHA, MM. Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCÉNT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Jean-Christophe AUBERT, Pascal BAUCHE, Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mmes Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, M. Thibault VALOIS, Mme Claudine COLAS, MM. Joël GERARD, Francis VILLAUME, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Gérard FRANÇOIS (*pouvoir à M. Christian GEX*), François GENAY (*Remplacé par M. Thierry CHOFFAT*), Bernard VAUTRIN, Ghislain GALLAND (*pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR*), Mmes Bernadette GAUCHÉ, Edith BAGARD (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), MM. Michel BOESCH (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Mmes Annie GUILLEMOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Alexandra HUGO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jacques LAMBLIN (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Bernard RECOUVREUR (*pouvoir à M. Jean-Christophe AUBERT*), Benoît TALLOT (*pouvoir à M. Pierre-Jean COURBEY*), Mmes Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Marie VIROUX (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Michèle WALTER (*pouvoir à Mme Joëlle di SANGRO*), MM. Pascal BURGAIN, Jean-Luc DEMANGE (*pouvoir à M. Alain THIERY*), Vincent VAUTHIER (*pouvoir à Mme Virginie BURTIN*), Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), Philippe ALAVOINE (*pouvoir à M. Francis VILLAUME*)

ÉTAIENT ABSENTS : M. Gérald BARDOT, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS, M. René KRYZS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. José CASTELLANOS

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 5 JUILLET 2018 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2018-149 : Assainissement - Gestion d'épisode de crue – Renouvellement de la convention de soutien à la Ville de Lunéville

Par délibération n°2015-081 du 28 mai 2015, le Conseil de communauté a adopté une convention fixant les modalités de mise en œuvre d'un soutien à la Ville de Lunéville en période de crue.

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) intervient dans le cadre de sa compétence *Assainissement* pour assurer le bon fonctionnement du réseau et des installations.

Dans ce contexte et dans un souci constant d'améliorer la gestion du risque inondation et l'efficacité du protocole opérationnel en place, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le renouvellement des modalités de collaboration entre la CCTLB et la Ville de Lunéville, formalisées par une convention d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} juin 2018.

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Ville de Lunéville, concernant la gestion d'épisode de crue,
- Autorise le Président à signer la convention correspondante, d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} juin 2018.

Fait et délibéré à Lunéville, le 28 juin 2018.

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20180628-2018-149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2018
Affichage : 05/07/2018